



Ville du BOUSCAT

**Présentation résultats provisoires Compte
Financier Unique (C.F.U) 2023**

Affectation provisoire des résultats 2023

Projet Budget Primitif 2024

02 avril 2024



Ville du BOUSCAT

Présentation résultats provisoires CFU 23
Ville

Présentation du Compte Financier Unique (C.F.U)

Le CFU a vocation à devenir, **à partir de 2024, la nouvelle présentation des comptes locaux** pour les élus et les citoyens.

Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ;
- améliorer la qualité des comptes ;
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

-en mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes et pourra ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.



L'expérimentation se déroulera en trois vagues :

- la "vague 1" concerne les comptes des exercices 2021, 2022 et 2023 ;
- la "vague 2" concerne les comptes des exercices 2022 et 2023 ; (la ville de MERIGNAC a voté son CFU 2022)
- la "vague 3" concerne uniquement les comptes de l'exercice 2023 (les villes de BLANQUEFORT, BRUGES, LE BOUSCAT et Le TAILLAN sont concernées)

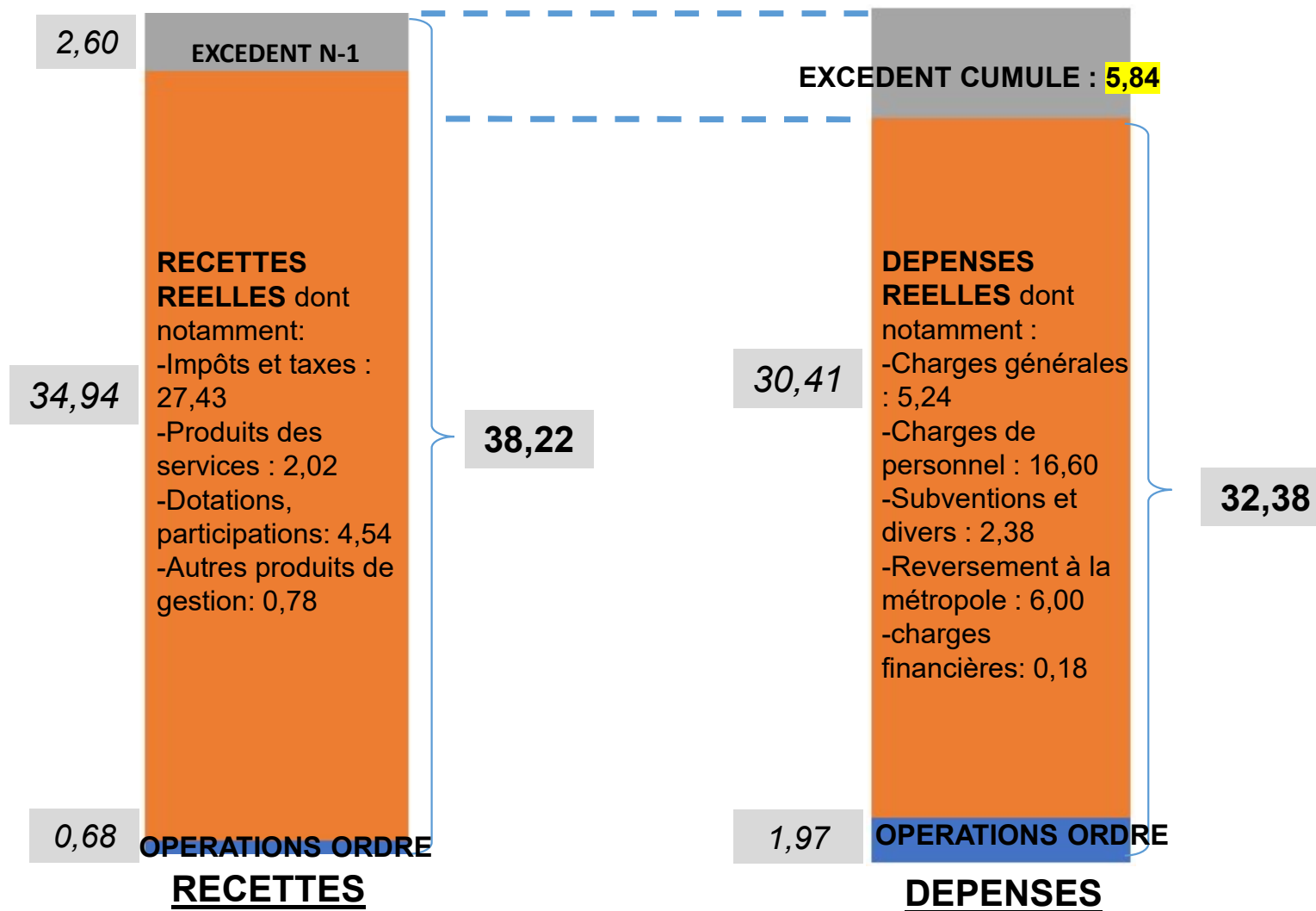
Le vote du CFU se fera au Conseil municipal du 7 mai 2024

L'affectation provisoire des résultats sera assurée lors du vote du BP24

Présentation générale et chiffres clés 2023

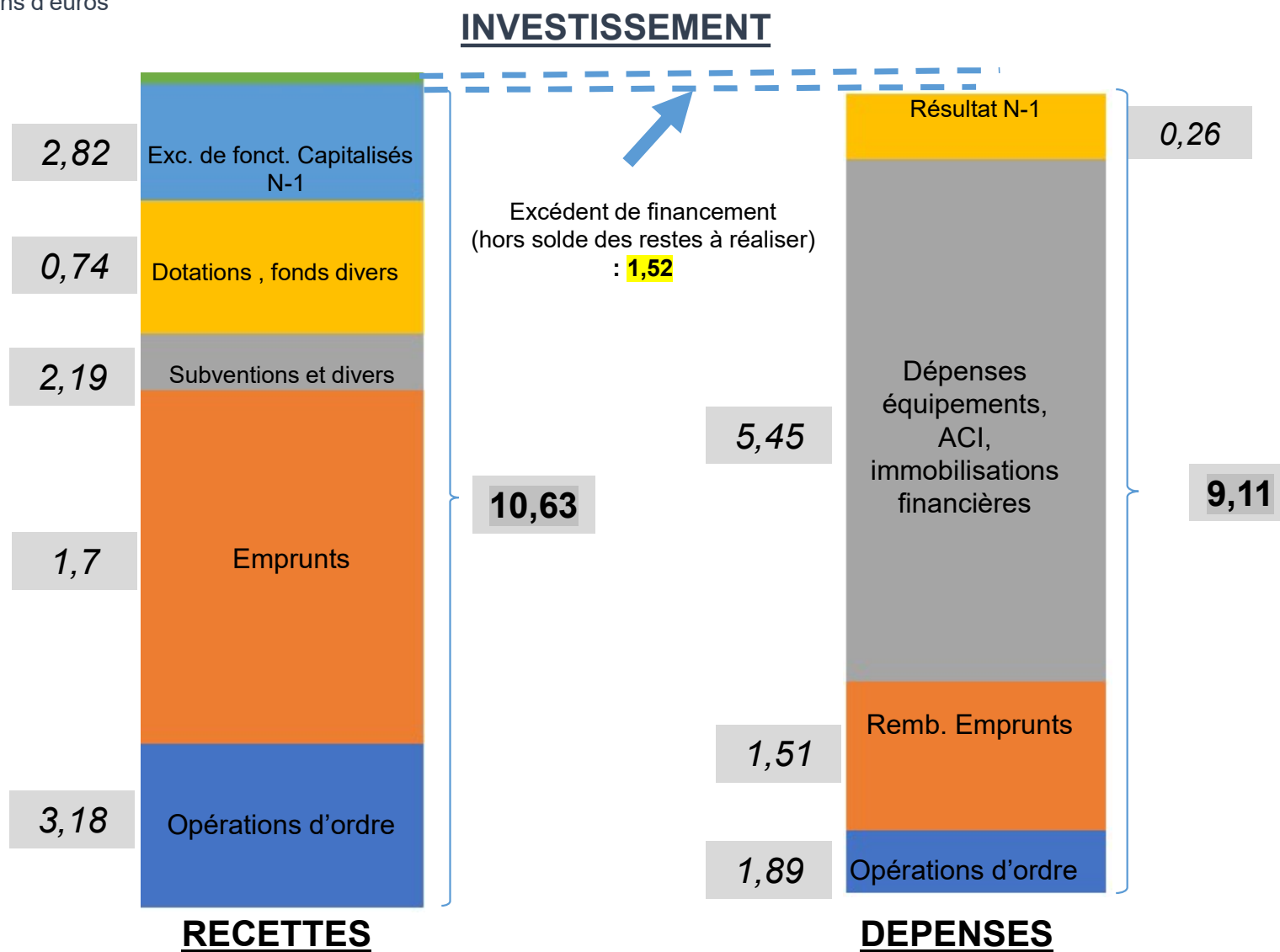
FONCTIONNEMENT

en Millions d'euros



Présentation générale et chiffres clés 2023

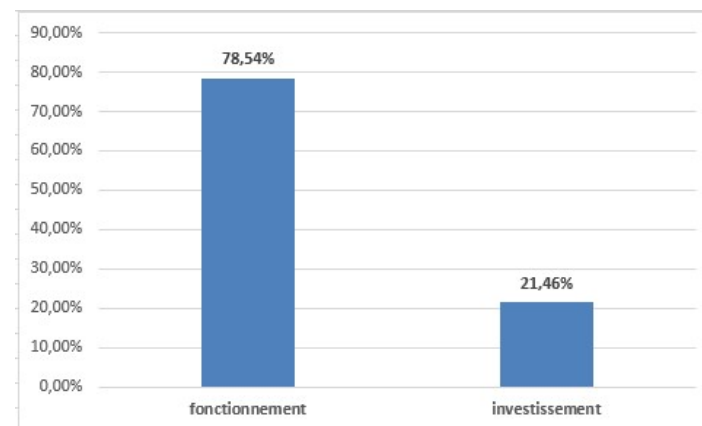
en Millions d'euros



Chiffres clés 2023

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :
32,38 M€**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT ;
8,85 M€**



Les crédits prévisionnels ouverts (BP+DM) étaient de **37,21 M€** en fonctionnement et de **14,96 M€** en investissement

- Excédent cumulé de Fonctionnement : **5,84 M€**
- Excédent d'investissement : **1,52 M€**
- Encours de la dette au 31/ 12/ 2023 : **15,51 M€** (629,46 €/hab)
- Masse salariale (chap.012) : **16,61 M €** (54,62 % des dépenses réelles de Fonctionnement)

Fonctionnement : Les recettes réelles (en K€)

	CA 2021	CA 2022	CFU 2023	variation chiffrée CFU23- CA22	% variation CFU23- CA22
Produits divers (70)	1 563	1 742	2 026	+284	+16,30
Impôts et taxes (73)	23 651	26 068	27 432	+ 1 364	+5,23
Dotations (74)	4 638	4 289	4 537	+248	+5,78
Autres chapitres (013, 75)	1 673	915	901	-14	-1,53
Total des recettes de gestion	31 524	33 013	34 895	+ 1 882	+5,70
Autres recettes (76,77 et 78)	111	1 199	49	- 1 150	-95,91
Total des recettes réelles	31 635	34 212	34 944	+732	+2,14

Fonctionnement : Les recettes réelles

En 2023 les recettes réelles de fonctionnement sont en hausse de +2,14 %.

Les produits des services qui incluent les recettes de stationnement (chapitre 70) poursuivent leur hausse pour atteindre 2 026 K€ (+16,30 %). Le montant perçu reste toutefois encore en deçà du niveau des années antérieures à 2019, avant la crise sanitaire dont les montants étaient supérieurs à 2 M€

Le produit des impôts et taxes: (chapitre 73) a connu une hausse de + 5,23 %, soit +1 364 K€.

Cette hausse s'explique par la forte hausse du coefficient de revalorisation des bases forfaitaires de +7,1%.

Confrontée à une conjoncture fortement dégradée en 2023, les **droits de mutation ont toutefois chuté de 30,67 %** soit -925K€.

La taxe sur les consommations d'électricité a quant à elle évolué de +30,45% soit +143K€

Les dotations et participations (Chapitre 74) sont en hausse de +5,78 % soit +248 K€ et s'explique principalement par:

- Hausse des participations autres organismes dont la CAF de +173 K€,
 - Compensation taxe foncière + 15 K€,
- Hausse de la Dotation forfaitaire (DGF) +12 K€ (2 086 K€ en 2023).

Les autres produits de gestion courante (Chapitre 75) et atténuations de produits (013) sont stables à 915 K€

Les produits exceptionnels (chapitre 77) retrouvent un montant de 49 K€ à la suite de l'année exceptionnelle 2022 liée à l'annulation des mandats concernant la régularisation de la TVA sur les subventions sportives.

Fonctionnement : Les dépenses réelles 1/2 (En K€)

	CA 2021	CA 2022	CFU 2023	variation chiffrée CFU23- CA22	% variation CFU23- CA22
011 Charges à caractère général	3 807	4 370	5 244	+874	+20
012 Charges de personnel	15 067	15 986	16 605	+619	+3,87
Atténuations de produits (014)	5 979	5 973	6 001	+28	+0,47
65 Autres charges (Subventions)	2 324	3 308	2 380	-928	-28,05
Total des dépenses de gestion	27 207	29 637	30 230	+593	+2,00
66-67 Autres charges	1 258	163	179	+16	+9,82
Total des dépenses réelles	28 465	29 800	30 409	+609	+2,04

Fonctionnement : Les dépenses réelles

En 2023 les dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse de **+2,04 %**.

Les charges à caractère général (chapitre 011) poursuivent leur hausse pour atteindre 5 244 K€ (+20 %). Le montant des fluides et matières premières a connu de nouveau en 2023 une forte hausse du fait de l'enlèvement du conflit en Ukraine entraînant la poursuite d'une progression de l'inflation.

		2020		2021		2022		2023	
		BP	CA	BP	CA	BP	CA	BP	CA
60611	eau	148 846,00	120 529,65	117 264,15	117 262,97	130 400,00	127 560,79	84 661,04	80 385,02
60612	électricité	475 076,08	426 312,93	473 378,96	473 287,68	642 114,00	636 460,15	1 041 604,64	1 003 247,58
60613	chauffage	290 330,22	226 191,10	228 456,37	226 649,06	304 056,00	296 642,92	569 467,75	542 010,95
60621	combustibles	235,00	0,00	224,00	0,00	3 400,00	3 200,00	8 200,00	4 800,00
60622	carburants	3 899,99	0,00	1 700,00	411,77	1 500,00	839,50	1 000,00	729,91
60623	alimentation	89 951,26	67 859,56	83 373,60	68 908,13	108 110,62	97 223,61	133 339,92	128 259,02
		1 008 338,55	840 893,24	904 397,08	886 519,61	1 189 580,62	1 161 926,97	1 838 273,35	1 759 432,48

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) retrouvent un montant de 2 380 K€, dont 854K€ visent les subventions aux associations à la suite de l'année exceptionnelle 2022 liée à la réémission des mandats 2019, 2020 et 2021 pour la régularisation de la TVA pour les subventions sportives pour un montant de 750 K€.

Les charges financières (chapitre 66) et les charges exceptionnelles (chapitre 67) augmentent légèrement pour un montant de 179 K€ suite notamment à la souscription de nouveaux emprunts en 2022 pour 1,2M€

Fonctionnement : Les dépenses de Gestion Courante 2/2

Une hausse des dépenses de personnel est constatée en 2023 avec une progression de 3,87% (+ 619 K€).

Outre l'augmentation du GVT pour 93K€, l'année 2023 a été marquée par plusieurs événements non prévus lors de la construction budgétaire :

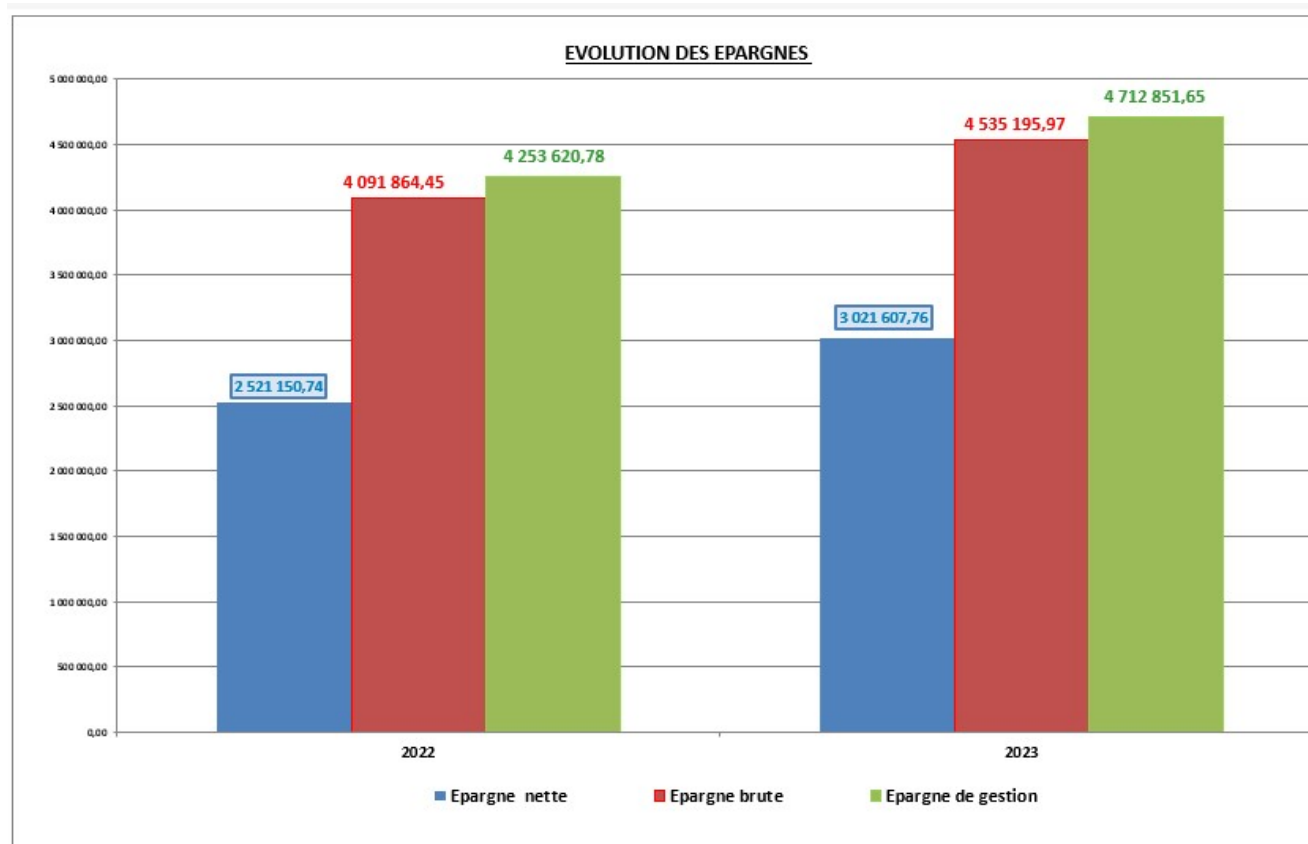
Obligations réglementaires :

- L'augmentation du SMIC compte tenu de l'inflation au 1^{er} mai 2023 puis en juillet et en octobre avec un impact de 48 K€,
 - La hausse du point d'indice de 1,5% au 1^{er} juillet 2023 : 88K€
 - La revalorisation des grilles (cat C et B) 35K€
 - La GIPA 18K€

Effets conjoncturels :

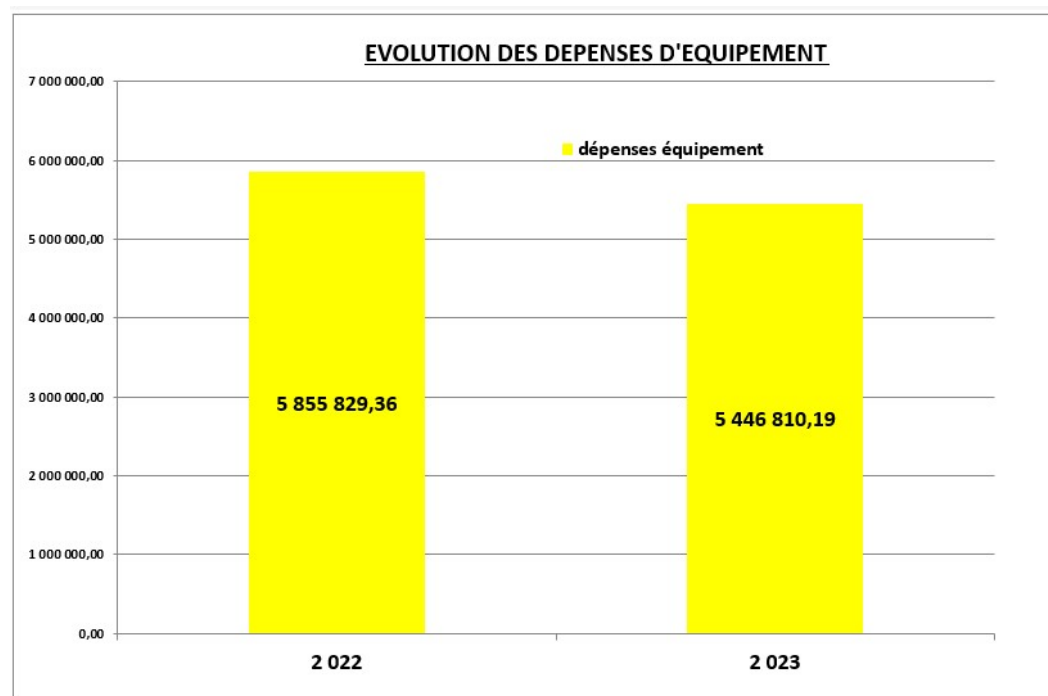
- Un contexte sanitaire toujours sous tension engendrant des dépenses supplémentaires au niveau des contractuels sur emplois non permanents et plus particulièrement sur le personnel extérieur pour 125 k€ compte 6218
 - les impacts des comités médicaux pour 53 K€,
- Une augmentation des dépenses liées à l'assurance statutaire (compte 6455) +10k€

Evolution de l'épargne



Les épargnes progressent en raison de recettes optimales, en partie exceptionnelles et de dépenses de fonctionnement contenues et reportées sur 2024

Investissement : Les dépenses d'investissement d'équipements



Les reports 2023 se
chiffrent à 3 393 K€

Postes principaux de nos dépenses d'équipements 2023 en K€ par chapitres

-sur le chapitre 204: 926 K€ dont notamment:

-Attribution compensation d'investissement:

680 K€

-Travaux éclairage public: 193 K€

-Subventions : 19 K€

-sur le chapitre 21: 2 790 K€ dont notamment:

-Travaux aménagement paysagers: 583 K€

-Travaux bâtiments scolaires (mise en sécurité,
accessibilité, mise en conformité) : 378 K€

-Travaux pose horodateurs: 344 K€

-sur le chapitre 23: 1 624 K€ dont notamment :

-Travaux J. MARTIAL : 632 K€

-Rénovation piscine: 425 K€

Investissement : Les recettes d'investissement

Le financement de nos dépenses d'équipement (K€) a été réalisé par :

➤ **Des ressources propres classiques (735 K€)**

FCTVA: 285 K€

Taxe Aménagement: 450 K€

➤ **des subventions pour K€ (2 194 K€)**

Etat: - Salle J MARTIAL : 203 K€

Bordeaux Métropole: -Piscine: 878 K€

-CODEV- Stationnement: 143 K€

-Plan de relance logement: 134 K€

Département : -Salle J MARTIAL : 192 K€

-FDAEC: 63 K€

-Piscine: 56 K€

CAF: subvention multi accueil ECOSTRUCTURE: 263 K€

➤ **La souscription d'un emprunt de 1 700 K€** auprès de l'Agence France Locale à taux fixe annuel : 3,79 % pendant 3 ans puis Euribor 3 M+0,67% jusqu'en 2026. Notre **encours de la dette** au 31 décembre 2023 est de **15 510 K€**.

➤ **L'excédent de fonctionnement capitalisé (1068) 2 825 K€** qui correspond à un **autofinancement de 26,56%**,

La dette au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023,

20 contrats de prêts à taux fixes (100 % de l'encours actuel)

- ❖ Aucun produit structuré de type « toxique »**
- ❖ Un taux moyen de l'exercice 2023 de 1,21 %**
- ❖ Un encours de la dette de 15,51 M€ soit 629 €/hab (strate nationale : 995 €/hab)**
- ❖ Une capacité de désendettement 2023 inférieure à 4 ans (3,42 ans)**
- ❖ Durée résiduelle moyenne en année : 10 ans et 10 mois.**

Budget annexe cimetière

En section d'exploitation :

- De faibles dépenses sur cet exercice pour un montant de 424 €, (amortissements comptables)
 - 4 466,66 € en recettes suite à des prestations de service pour le compte de particuliers.
- Soit un excédent de l'exercice de 4 042,66 € auquel il convient de rajouter les 16 458,48€ d'excédent reporté de l'année 2022.

En section d'investissement :

- La contrepassation de l'écriture d'amortissement est réalisée en recettes pour un montant de 424 €,

Le compte administratif 2023 fait ainsi ressortir un résultat excédentaire de 20 501,14€ qui sera entièrement réaffecté au budget ville au cours de l'exercice 2024 suite au vote de la clôture définitive de ce budget.



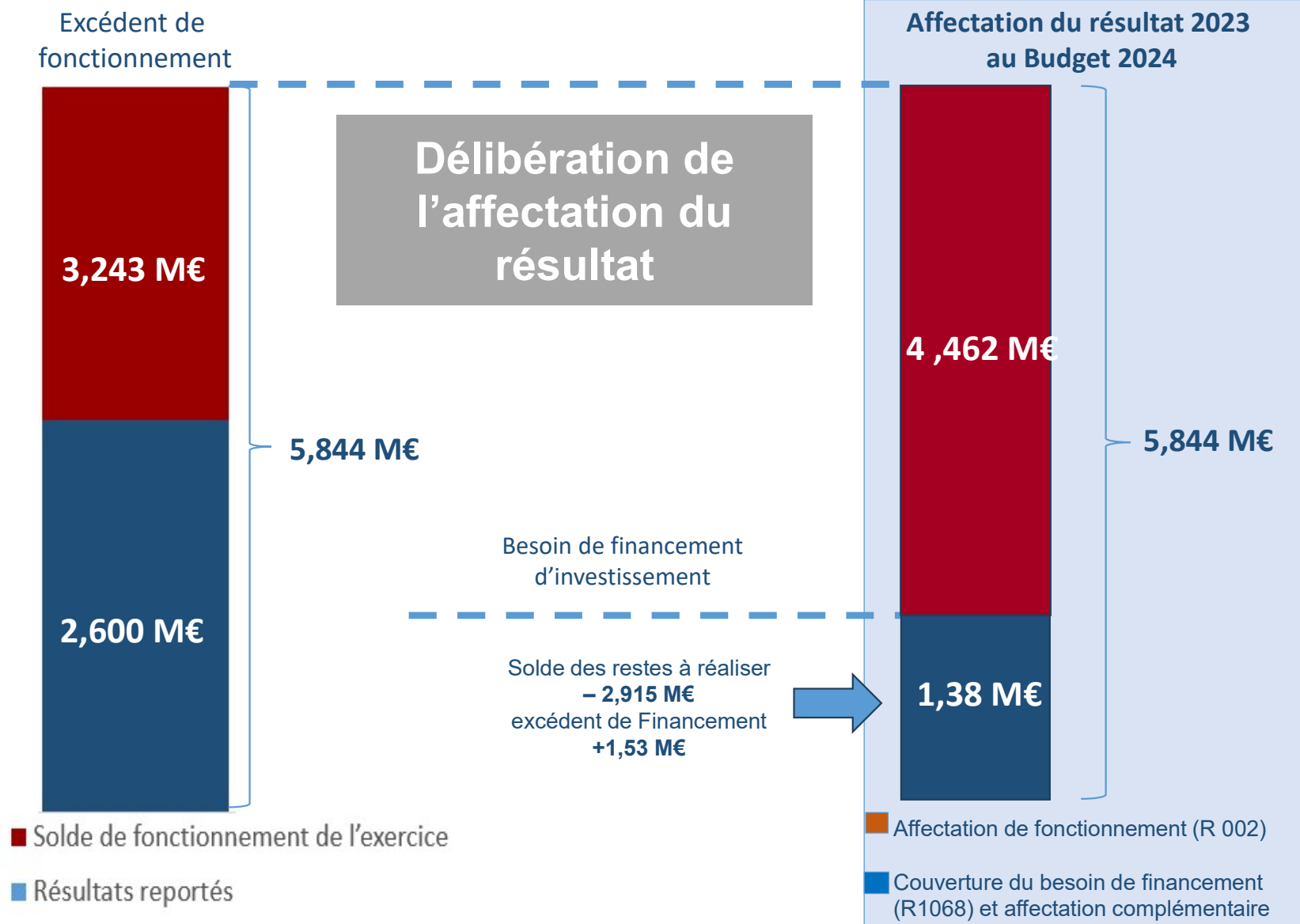
Ville du BOUSCAT

**Affectation provisoire des
résultats 2023**

Ville

Les chiffres du CFU 2023 (affectation provisoire)

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
Libellés	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		2 600 447,33	256 789,83	0.00	256 789,83	2 600 447,33
Opérations de l'exercice	32 382 999,20	35 626 346,68	8 846 448,07	10 636 552,18	41 229 447,27	46 262 898,86
Résultat de l'exercice	3 243 347,48		1 533 314,28		4 776 661,76	
Totaux	32 382 999,20	38 226 794,01	9 103 237,90	10 636 552,18	41 486 237,1	48 863 346,19
Résultats de clôture	5 843 794,81		1 533 314,28		7 377 109,09	
Restes à réaliser			3 392 856,03	478 084,00	3 392 856,03	478 084
Solde des restes à réaliser			- 2 914 772,03		- 2 914 772,03	
Totaux cumulés	32 382 999,20	38 226 794,01	12 496 093,93	11 114 636,18	44 879 093,13	49 341 430,19
Résultats 2023	5 843 794,81		-1 381 457,75		4 462 337,06	





Ville du BOUSCAT

Projet Budget primitif 2024

Recettes réelles de fonctionnement (en K€) (hors résultat d'exploitation reporté 002)

	pour mémoire CA 2021	pour mémoire CA 2022	pour mémoire CFU 2023	Projet BP 24	Variation projet BP 24- CFU 23	
	<i>montants</i>	<i>montants</i>	<i>montants</i>	<i>montants</i>	<i>Variation chiffrée</i>	<i>Variation %</i>
70 Produits des Services	1 563	1 742	2 026	2 042	+16	+0,78%
73 Impôts et taxes	23 651	957	1 032	1 030	-171	-0,62%
731 Fiscalité locale *		25 111	26 400	26 231		
74 Dotations et participations	4 638	4 289	4 537	4 542	+5	+0,11%
013 75 76 77 78 Autres recettes	1 783	2 113	950	690	- 260	-27,37%
Total des recettes réelles	31 635	34 212	34 944	34 655	-289	-0,83%

* M57, la nomenclature M57 crée un nouveau chapitre dédié à la fiscalité locale, 731

Quelques points marquants de notre BP 2024 (évolution par rapport au CFU 2023)

Chapitre 70- Produits des services : Chapitre stabilisé avec une légère hausse de +0,78% (+16K€). Le dynamisme et le fort volontariat des services de l'enfance et petite enfance ont permis d'optimiser les recettes liées aux taux d'occupation des structures dès 2023.

Chapitre 73- Impôts et taxes : Pour rappel, avec l'instruction comptable M57, ce chapitre ne conserve plus que la dotation de solidarité métropolitaine à hauteur de 940 K€ et le remboursement de la taxe foncière de la cuisine centrale dans le cadre de la DSP pour 10 K€. Une prévision supplémentaire est prévue en 2023 pour le reversement de la taxe sur les paris hippiques pour 80 K€

Chapitre 731- Fiscalité locale : Ce nouveau chapitre intègre l'ensemble de la fiscalité anciennement du chapitre 73 en excluant les deux éléments précités ci-dessus. Ce chapitre prend en compte une baisse des droits de mutation pour 600 K€ (face à l'incertitude du marché immobilier en 2024) ainsi que l'augmentation de la fiscalité du fait de la revalorisation forfaitaire des bases de +3,9%. La taxe d'électricité est estimée à 480 K€ et l'occupation du domaine public avec les droits de place à 35K€. A périmètre équivalent (Ch 73+731) la fiscalité locale devrait baisser de 171 K€.

Chapitre 74- Dotations et participations: Ce chapitre intègre la DGF évaluée à 2 100 K€, les autres participations dont la CAF sont évaluées à 2 273 K€ et les compensations fiscales sont évaluées à 135 K€.

Chapitre 013- Remboursement sur rémunération du personnel contractuel : 118 K€ d'indemnités journalières sécurité sociale ont été versés en 2023 et ne sont pas prévus au budget 2024.

Chapitre 75- Autres recettes : Le montant prévu est de 750 K€, en légère baisse de 33 k€ par rapport au CFU en raison d'hypothèses prudentes au regard des locations de salles.

Dépenses réelles de fonctionnement (en K€)

	pour mémoire CA 2021	pour mémoire CA 2022	pour mémoire CFU 2023	Projet BP 24	Variation projet BP 24- CFU 23	
	<i>montants</i>	<i>montants</i>	<i>montants</i>	<i>montants</i>	<i>Variation chiffrée</i>	<i>Variation %</i>
011 Charges à caractère général	3 807	4 370	5 244	5 705	+461	+8,79
012 Charges de personnel	15 067	15 986	16 605	17 701	+1 096	+6,60
014 Atténuations de produits	5 979	5 973	6 001	6 230	+229	+3,81
65 Autres charges (Subventions)	2 324	3 308	2 380	2 555	+175	+7,35
66 Charges Financières	171	162	178	230	+52	+29,21
67 68 022 Autres dépenses	1 117	1	2	57	+55	+ 2 850
TOTAL DES DEPENSES REELLES	28 465	29 800	30 409	32 478	+ 2 069	+6,80

Quelques points marquants de notre BP 2024

(évolution par rapport au CA 2023)

Chapitre 011 - Charges à caractère général : +8,79% (+461 K€), liée à au maintien d'une inflation forte sur les marchés de prestation, maintenance, malgré une maîtrise des consommations d'énergie.

		2021		2022		2023		2024 prévisionnel
		BP	CA	BP	CA	BP	CA	BP
60611	eau	117 264,15	117 262,97	130 400,00	127 560,79	84 661,04	80 385,02	84 950,00
60612	electricité	473 378,96	473 287,68	642 114,00	636 460,15	1 041 604,64	1 003 247,58	753 000,00
60613	chauffage	228 456,37	226 649,06	304 056,00	296 642,92	569 467,75	542 010,95	530 500,00
60621	combustibles	224,00	0,00	3 400,00	3 200,00	8 200,00	4 800,00	8 700,00
60622	carburants	1 700,00	411,77	1 500,00	839,50	1 000,00	729,91	500,00
60623	alimentation	83 373,60	68 908,13	108 110,62	97 223,61	133 339,92	128 259,02	137 685,00
		904 397,08	886 519,61	1 189 580,62	1 161 926,97	1 838 273,35	1 759 432,48	1 515 335,00

Chapitre 012 - Charges de personnel : + 6,60% (+1 096 K€)

L'année 2024 va être impactée par les évolutions suivantes :

-Impacts réglementaires: **318K€**

-5 points d'indice supplémentaire Mensuel (117K€),

-Hausse de la cotisation CNRACL 48K€

-Le GVT (avancements d'échelon, de grade et promotion interne ou Glissement Vieillesse Technicité) +146K€

-Régularisation NBI 7K€

-Les effets années pleines des obligations réglementaires 2023 +**268 K€**

-Revalorisation décidée du RIFSEEP à compter du 01 mai 2024 impact **215K€** et le versement du RIFSEEP aux non-permanents contractuels de droit public **64K€**

-Une évolution des effectifs maîtrisée avec le passage en emplois permanents de 6 agents des crèches **7K€**

Quelques points marquants de notre BP 2024

(évolution par rapport au CFU 2023)

- **Chapitre 014 – Atténuations de produits : + 3,81%** (+ 229 K€). Ce chapitre intègre les révisions de niveau de service votées par notre assemblée sur l'attribution de compensation de fonctionnement (5 883K€), le Fonds de Péréquation Intercommunales et Communes (FPIC) pour un montant de 165 K€ et les pénalités sur les logements sociaux pour 175 K€. En 2023, ces pénalités ont été neutralisées car la commune avait des dépenses déductibles suite à la vente du foncier de la Providence à un bailleur social, à un prix inférieur à l'estimation des domaines (1 209 K€ de dépenses déductibles). Ces dépenses déductibles ont été reportées sur 3 ans, à savoir 2021, 2022 et 2023.

Le FPIC consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Chapitre 65 - Autres charges : +7,35 % (+175 K€). Ce chapitre intègre principalement la subvention du CCAS (650 K€), les subventions aux associations ainsi que des charges exceptionnelles. L'augmentation de ce chapitre s'explique principalement par les charges exceptionnelles de 51 K€ pour cause d'imprévision en lien avec le contrat de délégation de service de la restauration et par l'augmentation de certaines subventions (Trotte-Menu +51K€, jumelage +11K€...)

Chapitre 66 - Charges Financières : +29,21 % (+52 K€), l'encours de la dette au 1^{er} janvier s'est situé à 15 510 K€ avec un taux moyen désormais au 01/01/2024 à 1,46% lié à la hausse des taux observé depuis 2 ans. 100 % de la dette actuelle est à taux fixe.

Ces éléments devraient nous permettre de dégager une épargne brute et nette, en baisse maîtrisée en 2023, de respectivement **2,18M€ et 0,54 M€.**

de

Dépenses d'investissement (en K€)

	pour mémoire CA 2021	pour mémoire CA 2022	pour mémoire CFU 2023	BP 2024	Variation projet BP 24- CFU23	
	<i>montants</i>	<i>montants</i>	<i>montants</i>	<i>montants</i>	<i>Variation chiffrée</i>	<i>Variation %</i>
Dépenses d'équipements Chapitre 20, 204, 21 et 23 (y compris ACI et reports)	6 077	5 856	5 447	19 748	+14 301	+363
Remboursements du capital des emprunts	1 737	1 571	1 514	1 640	+126	+8,32
Autres dépenses	32	0	0	0	0	0
Total des dépenses réelles d'investissement	7 846	7 427	6 960	21 389	+14 429	+307
Résultat reporté	764	28	257	0	-257	
Opération d'ordre	721	894	1 886	2 213	+ 327	+17,34
Total du budget	9 330	8 348	9 103	23 602	+14 499	+259

Dépenses d'équipements 2024: Budget 2024 16 355 K€ (dont Aci 711 K€) + reports 2023 3 393 K€

ACI : Attribution de compensation d'investissement

Les principaux investissements 2024 en K€

Les dépenses d'équipements (hors subventions d'équipement) en 2024 s'élèvent à 16 355 K€ (dont ACI 711 K€ hors report 3 396 K€)

GRANDS PROJETS (suivi EPI)	Montants budgétaires
Travaux d'éclairage public	980
Travaux rénovation clocher église	500
Skate park- travaux construction	400
Végétalisation des cours d'école	352
Travaux enfouissement	320
Salle FILOLIE-reprise toiture et bardage	250
Convention 50 000 logements-Ilôt Renault	222
Maternelle chenille verte- pose nouveau complexe toiture	200
Bouscat 2030 (travaux divers- aménagement-...)	150
Installation vidéo protection	150
CTM- Rénovation et mise en conformité des locaux administratifs	150
Accessibilité AD'AP	135
Création d'un tiers lieu- Bois Bouscat	130
Eclairage public- renouvellement et modification en LED	126
CIMETIERE- Travaux renforcement mur nord	120
Travaux économie énergie (en lien avec schéma directeur immobilier)	100
Extension stade J JAURES	60
Participation ville financement réalisation pôle d'échange multimodal	40
Bouscat st Germaine	
Parking écus- aménagement parking suite réalisation skate park	30

GRANDS PROJETS (suivi AP)	Montants budgétaires
REHABILITATION DU CASTEL D'ANDORTE	3 000 000,00 €
MOE - RENOVATION DE LA PISCINE - TVX	5 570 000,00 €
TVX RENOVATION DU COMPLEXE SPORTIF JEAN MARTIAL - TVX	30 000,00 €

Un programme d'investissement 2024 historiquement élevé malgré la pression sur les comptes de la commune en 2024

Une part d'investissement RSO d'environ 70 %

Les principaux investissements 2024 en K€ (suite)

AMENAGEMENT TRAVAUX

Montants budgétaires

Travaux divers bâtiments communaux	490
Accessibilité AD'AP	135
1 M d'arbres- achat arbres pour aménagement et boisement ville	124
Espaces verts- aménagements divers	35
BATIMENTS COMMUNAUX- Travaux suite diagnostic amiante	30
AIRES DE JEUX PARCS- travaux sécurité	25

ENFANCE JEUNESSE

ALSH Chêneraie- rénovation menuiseries extérieures + mise en peinture restaurant 6-9 ans	100
BATIMENTS SCOLAIRES- travaux mise en sécurité pour conformité incendie + relamping LED	60
AIRES DE JEUX ECOLES- travaux sécurité	12
CRECHES- travaux mise en sécurité pour conformité incendie	10

SPORTS-CULTURE

ERMITAGE COMPOSTELLE- travaux divers + mise en conformité sanitaires, porte coupe-feu	39
BATIMENTS SPORTIFS- Travaux divers	30
TERRAIN LES ECUS- mise en place grillage rigide + mise en conformité issue secours	24
TRIBUNE J JAURES-mise en conformité	15
ECOLE MUSIQUE- redimensionnement chauffage	14

Recettes d'investissement (en K€)

(hors virement de section -021 et résultat d'exercice)

	pour mémoire CA 2021	pour mémoire CA 2022	pour mémoire CFU 2023	BP 2024	Variation projet BP24- CFU23	
	<i>montants</i>	<i>montants</i>	<i>montants</i>	<i>montants</i>	<i>Variation chiffrée</i>	<i>Variation %</i>
FCTVA/Taxe d'aménagement	1 513	1 195	735	934	+199	+27,07
Excédents de Fonctionnement capitalisés(1068)	1 318	1 762	2 825	1 381	-1 444	-51,1
Subventions d'investissement (y compris report)	529	1 341	2 194	2 401	207	+9,43
Emprunt	4 000	1 200	1 700	8 500	6 800	+500
autres	100	0	4	0	+4	+4
Total des recettes réelles d'investissement	7 460	5 498	7 459	11 836	+4 377	+58,68
Opération d'ordre	1 841	2 594	3 178	3 731	+553	+17,4
Total du budget	9 302	8 091	10 637	15 567	+4 930	+46,34

Subventions d'investissement 2024

Subventions attendues en 2024 pour 2 402 K€ (dont un volume de report de 479 K€)

Nouvelles subventions pour 1 923 K€ :

- Etat , Rénovation thermique CASTEL ANDORTE:	500 K€
- Etat , Rénovation thermique PISCINE	400 K€
- Etat, Fonds vert, rénovation éclairage public:	380 K€
- Agence Nationale du Sport, Piscine :	250 K€
- Bordeaux Métropole, Végétalisation 2 cours école:	240 K€
- Département GIRONDE , Piscine	112 K€
- Agence Nationale du Sport, Streets Workout	29 K€
- Bordeaux Métropole, Streets Workout	12 K€

Reports de subventions pour 478 K€ :

- Département GIRONDE, salle J MARTIAL pôle basket	192 K€
- Bordeaux Métropole, rénovation J MARTIAL:	175 K€
- Bordeaux Métropole, Stationnement	47 K€
- Région Nouvelle Aquitaine, Chaudière Eco structure	30 K€
- Agence National du Sport, salle J MARTIAL pôle basket	23 K€
- Etat , vidéo protection	12 K€

Quelques points marquants de notre BP 2024

Financement des dépenses d'équipements :

Le financement des dépenses réelles d'investissement de 21,39 K€ est réalisé par :

- L'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement pour 6 639 K€
- Le FCTVA et la taxe d'aménagement pour 934 K€,
- Les subventions (nouvelles et reportées) pour 2 401 K€,
- Le solde de notre excédent de fonctionnement capitalisé pour 1 381 K€ (Article 1068),
- Le résultat d'exercice N-1 (R001) pour un montant de 1 533 K€
- Un volume d'emprunts de 8 500 K€ qui seront contractualisés au fur et à mesure des besoins en fonction de l'avancement des projets,

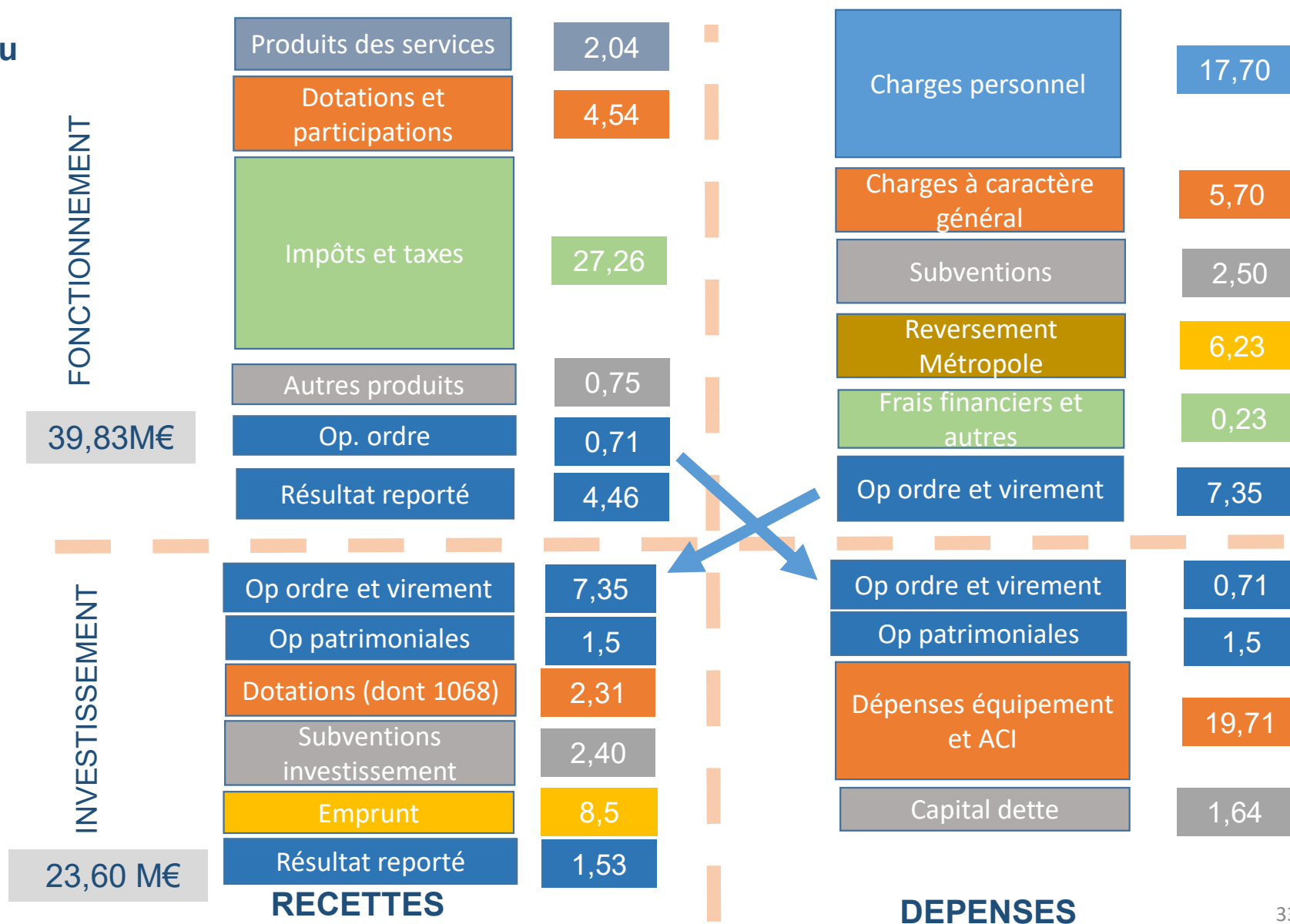
Pour rappel, l'encours de la dette s'établit au 1er janvier 2024 à 15,510 M€, soit 629,46 €/habitant (strate nationale : 995 €/habitant). Notre commune reste dans une situation favorable pour assumer notre prévision d'emprunts inscrite au budget.

En conclusion notre budget 2024 est caractérisé par :

- **La volonté de continuer à être présent aux côtés de tous les Bouscatais,**
- **Un autofinancement net budgété à 6 639 K€,**
- **Une vigilance sur les recettes en particulier de services et sur le suivi des subventions et des aides de fonctionnement et d'investissements (fonds verts, avances remboursables,...) à mobiliser,**
- **La poursuite d'une maîtrise fine des dépenses de toutes natures,**
- **Une enveloppe « d'investissement » 2024 (hors remboursement de la dette) volontariste et diversifiée de 16 355 K€ (dont Aci 711 K€) plus les reports 2023 pour 3 393K€, associée à un maitrise de notre niveau d'endettement,**
- **Un maintien des taux de fiscalité locale.**

Construction du budget 2024

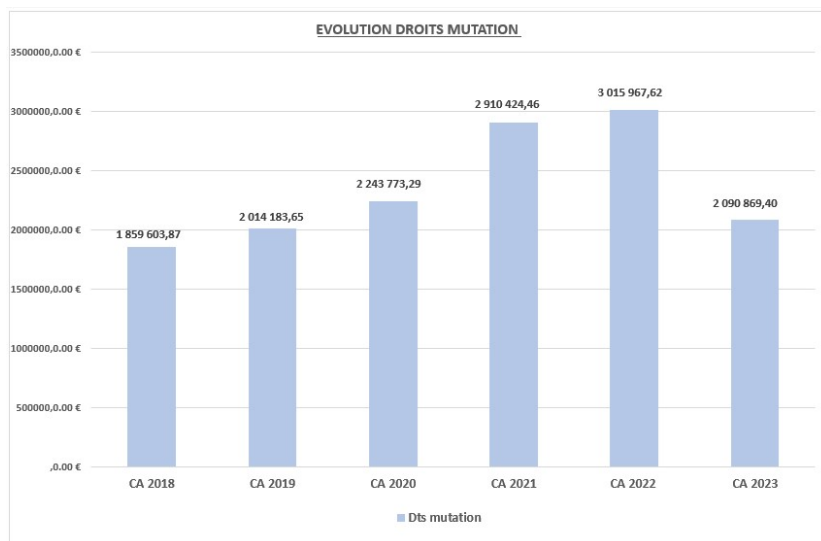
(en M€)





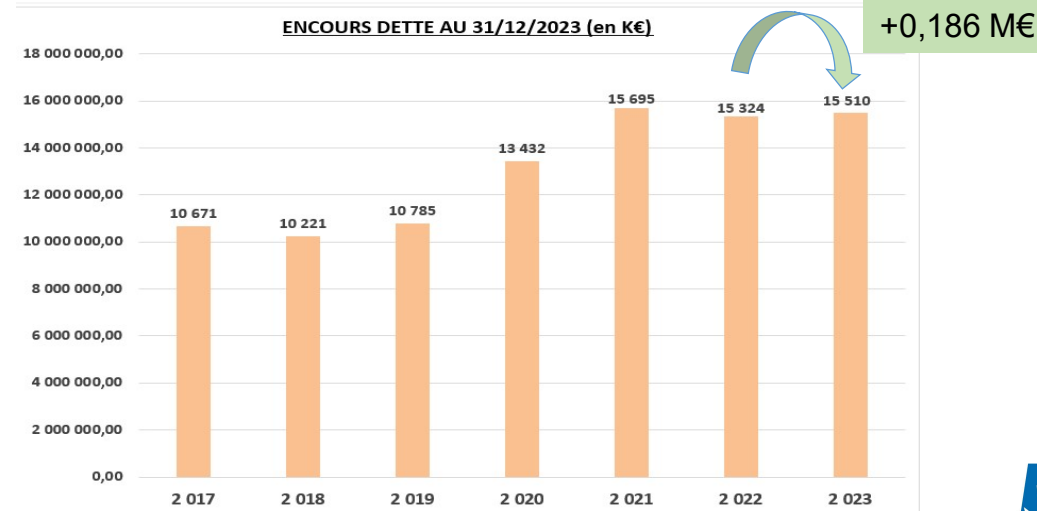
Annexes

Fonctionnement : Les recettes de Gestion Courante



← Les droits de mutation ont enregistré une forte baisse de **-30,67 %**

La dette au 31 décembre 2023





Budget primitif Ville

VOTE !



Fiscalité Directe